



COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 4 de l'ordre du jour provisoire

GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

Sixième session

13-15 avril 2021

ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DU *DEUXIÈME* *RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES* *FORESTIÈRES DANS LE MONDE*

Table des matières

	Paragraphes
I. INTRODUCTION.....	1-3
II. ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU <i>DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES</i> <i>FORESTIÈRES DANS LE MONDE</i>	4-11
III. ÉTAT D'AVANCEMENT ACTUEL ET PROCHAINES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU <i>DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT</i> <i>DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE</i>	12-15
IV. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL EST INVITÉ À DONNER ..	16-17

Les documents peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.

I. INTRODUCTION

1. En février 2019, à sa dix-septième session ordinaire, la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (la Commission) a adopté le plan¹ et le calendrier² de l'élaboration du *Deuxième rapport sur l'état des ressources génétiques forestières dans le monde* (le Deuxième rapport), ainsi que les directives³ pour l'élaboration des rapports nationaux. Elle a encouragé les pays à commencer la collecte des informations et des données destinées à l'élaboration de leurs rapports nationaux et les a invités à communiquer ces rapports le 30 juin 2020 au plus tard en vue de l'élaboration du Deuxième rapport. D'après le calendrier, le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (le Groupe de travail) doit examiner l'état d'avancement de l'élaboration du Deuxième rapport durant la présente session, et un projet de deuxième rapport à sa septième session.

2. La Commission a demandé à la FAO d'inviter les réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et les organisations internationales compétentes à contribuer à l'élaboration du Deuxième rapport. Après avoir pris note des ressources extrabudgétaires nécessaires à l'élaboration du Deuxième rapport⁴, la Commission a également invité les donateurs à apporter leur soutien.

3. Le présent document décrit brièvement les activités menées dans le cadre de l'élaboration du Deuxième rapport et l'état d'avancement actuel et les prochaines étapes du processus d'élaboration, afin que le Groupe de travail puisse les examiner.

II. ACTIVITÉS MENÉES DANS LE CADRE DE L'ÉLABORATION DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE

4. Dans la lettre circulaire aux gouvernements C/CBD-10⁵ du 18 juin 2019, la FAO a invité les Membres à mettre à jour, le cas échéant, les noms des points focaux nationaux avant le 31 août 2019 au plus tard, et à transmettre les rapports de pays en vue de l'élaboration du Deuxième rapport, avant le 30 juin 2020 au plus tard. Dans cette lettre circulaire, la FAO a aussi invité les réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et les organisations internationales compétentes à communiquer leurs rapports sur leur contribution à la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières* (le Plan d'action mondial)⁶, avant la même date au plus tard.

5. En 2019 et en 2020, la FAO a fourni à ses commissions régionales des forêts des régions Afrique, Amérique du Nord, Amérique latine et Caraïbes, Asie et Pacifique, Europe et Proche-Orient, des informations concernant le processus d'élaboration du Deuxième rapport. La FAO a présenté les mêmes informations lors de la vingt-cinquième session de son Comité des forêts, tenue en octobre 2020. Le Comité a invité les Membres à parachever leurs rapports nationaux en vue de l'élaboration du Deuxième rapport, et à les transmettre à la FAO dans les meilleurs délais⁷.

6. En mars 2019, lors d'un webinaire, la FAO a présenté au Comité directeur du Programme européen pour les ressources génétiques forestières (EUFORGEN) des informations sur le processus d'élaboration du Deuxième rapport. En avril 2019, Bioersity International, la FAO et l'Institut de recherche forestière du Ghana ont organisé un atelier régional à Kumasi, au Ghana, à l'intention des coordonnateurs nationaux du Programme pour les ressources génétiques forestières en Afrique

¹ CGRFA-17/19/10.3, *annexe I*.

² CGRFA-17/19/10/3, *annexe II*.

³ CGRFA-17/19/10.3/Inf.1.

⁴ CGRFA-17/19/10.3, *annexe III*.

⁵ <http://www.fao.org/3/ca5229fr/ca5229fr.pdf>.

⁶ <http://www.fao.org/3/a-i3849f.pdf>.

⁷ COFO/2020/REP, paragraphe 16.

subsaharienne (SAFORGEN). L'atelier a rassemblé des experts nationaux de 20 pays⁸, ainsi que des représentants de l'Agenda International pour la conservation dans les jardins botaniques, de l'Union internationale pour la conservation de la nature et du Centre mondial d'agroforesterie. L'atelier a porté essentiellement sur la mise en œuvre du Plan d'action mondial, mais les participants ont également reçu des informations sur le processus d'élaboration du Deuxième rapport.

7. En octobre 2019, la FAO a organisé, en collaboration avec le Programme de ressources génétiques forestières pour l'Asie et le Pacifique (APFORGEN), Bioversity International et l'Académie chinoise des forêts, un atelier de formation régional sur l'élaboration des rapports nationaux en vue de l'élaboration du Deuxième rapport. La formation s'est déroulée à Beijing (Chine), dans la foulée d'une réunion du programme APFORGEN, et les points focaux nationaux ou leurs suppléants ou d'autres experts nationaux de 10 pays y ont participé⁹. Au cours du même mois, la FAO a fait un point sur l'élaboration du Deuxième rapport, lors de la Réunion annuelle du Système de l'OCDE pour les semences et les plants forestiers, tenue à Vienne (Autriche).

8. Afin de donner suite à la dix-septième session ordinaire de la Commission, le Secrétariat a pris contact avec plusieurs donateurs potentiellement disposés à appuyer l'élaboration du Deuxième rapport. En octobre 2019, la FAO a recruté un Volontaire des Nations Unies pour deux ans, en utilisant des ressources du fonds fiduciaire multidonateurs à l'appui de la mise en œuvre du Programme de travail pluriannuel de la Commission¹⁰, qui a reçu à ce jour des contributions des Gouvernements canadien, norvégien et suisse. En outre, depuis janvier 2020, un expert forestier détaché à la FAO par la France contribue à ces travaux, outre les autres activités qu'il mène en lien avec la gestion des forêts.

9. En juillet 2020, le Gouvernement allemand et la FAO ont signé un accord concernant un projet mondial d'appui à l'élaboration du Deuxième rapport, d'une durée de trois ans¹¹. Le projet porte notamment sur l'organisation d'ateliers de formation régionaux consacrés à l'établissement de la version finale des rapports nationaux.

10. Compte tenu de la poursuite de la pandémie et des restrictions imposées aux déplacements en conséquence, les ateliers de formation régionaux prévus ont été remplacés par des réunions à distance. Des réunions de ce type ont été organisées à l'intention des points focaux nationaux des régions Asie, les 26 et 27 octobre 2020, et Pacifique Sud-Ouest, les 12 et 13 novembre 2020. La tenue des réunions en ligne a permis à des experts nationaux autres que les points focaux nationaux de participer également aux réunions. En Asie, 23 experts de neuf pays¹² ont participé à la réunion et, dans le Pacifique Sud-Ouest, cinq experts de trois pays¹³. Les réunions ont essentiellement permis de clarifier les directives pour l'élaboration des rapports, de faire des démonstrations sur l'utilisation du système d'établissement de rapports en ligne, d'échanger les expériences relatives à l'élaboration des rapports nationaux et de donner aux points focaux nationaux des informations sur le processus global d'élaboration du Deuxième rapport.

11. Il est prévu d'organiser le même type de réunion à distance en 2021, à l'intention des points focaux nationaux des régions Afrique, Amérique latine et Caraïbes, Asie centrale et Proche-Orient.

⁸ Afrique du Sud, Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Kenya, Madagascar, Mali, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République-Unie de Tanzanie, Sénégal et Togo.

⁹ Bangladesh, Cambodge, Chine, Inde, Indonésie, Malaisie, Myanmar, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Thaïlande.

¹⁰ GCP/GLO/841/MUL.

¹¹ GCP/GLO/041/GER.

¹² Chine, Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, République de Corée, République démocratique populaire lao, Sri Lanka et Thaïlande.

¹³ Australie, Fidji et Papouasie-Nouvelle-Guinée.

III. ÉTAT D'AVANCEMENT ACTUEL ET PROCHAINES ÉTAPES DE L'ÉLABORATION DU *DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE*

12. Grâce aux moyens de communication par visioconférence et au courrier électronique, la FAO continue à fournir aux points focaux nationaux qui en font la demande, un appui technique pour l'établissement de la version finale des rapports nationaux. Un rapport de pays se compose de deux parties: i) un questionnaire en ligne collectant des données sur la gestion des ressources génétiques forestières, et ii) un rapport écrit fournissant des informations complémentaires¹⁴. Le questionnaire est fondé sur les cibles, les indicateurs et les moyens de vérification relatifs aux ressources génétiques forestières, adoptés par la Commission à sa seizième session ordinaire pour le suivi de la mise en œuvre du Plan d'action mondial¹⁵.

13. En février 2021, 102 pays¹⁶ avaient nommé leurs points focaux nationaux et 10 pays¹⁷ avaient transmis leurs rapports nationaux complets à la FAO. Vingt pays supplémentaires ont inséré de nouvelles données ou mis à jour les anciennes dans le questionnaire, mais n'ont pas encore communiqué leurs rapports écrits. Les points focaux nationaux de nombreux autres pays ont informé le Secrétariat que la collecte de données et d'informations était encore en cours et qu'ils prévoyaient de transmettre le rapport de pays courant 2021. Plusieurs points focaux nationaux ont indiqué que, outre les problèmes liés à la disponibilité de ressources financières et humaines suffisantes pour l'élaboration des rapports nationaux, ils avaient eu du mal à rassembler les contributions de différentes parties prenantes en raison de la pandémie et des restrictions appliquées en conséquence dans leur pays. Aucun rapport n'a encore été reçu de la part des réseaux régionaux sur les ressources génétiques forestières et des organisations internationales compétentes.

14. En 2021, la FAO continuera à procéder à l'examen préliminaire des rapports nationaux déjà reçus pour déceler les éventuelles erreurs de saisie et les incohérences, en consultation avec les points focaux nationaux, si nécessaire. Les analyses et les résumés des données et des informations des rapports nationaux seront ensuite mis en forme en vue de leur intégration dans le Deuxième rapport. Il est prévu d'organiser quatre réunions d'experts en 2021, qui permettront de recueillir auprès de la communauté scientifique des informations supplémentaires sur les ressources génétiques forestières, à l'appui de l'élaboration du Deuxième rapport. En outre, des consultants seront recrutés afin d'épauler les travaux d'élaboration.

15. D'après le calendrier adopté par la Commission concernant l'élaboration du Deuxième rapport¹⁸, la FAO devrait présenter une première version du rapport au Groupe de travail à sa septième session en 2022, pour examen. La Commission sera ensuite saisie du projet de deuxième rapport à sa dix-neuvième session ordinaire en 2023. Étant donné que les rapports de pays constituent la source principale des données et des informations sur lesquelles repose le Deuxième rapport, la FAO doit recevoir davantage de rapports au plus vite pour être en mesure de respecter le calendrier convenu.

¹⁴ CGRFA-17/19/10.3/Inf.1.

¹⁵ CGRFA-16/17/Report, paragraphe 74; CGRFA-16/17/20, *annexe C*.

¹⁶ <http://www.fao.org/forest-genetic-resources/background/national-focal-points/fr/>.

¹⁷ Danemark, Finlande, Croatie, Lituanie, Malte, Norvège, Serbie, Suède, Ukraine et Suisse.

¹⁸ CGRFA-17/19/Report, *appendice F*.

IV. INDICATIONS QUE LE GROUPE DE TRAVAIL EST INVITÉ À DONNER

16. Le Groupe de travail souhaitera peut-être prendre note des informations présentées sur les activités menées dans le cadre de l'élaboration du Deuxième rapport. Il souhaitera peut-être également:

- i. encourager les pays, les réseaux régionaux et les organisations internationales compétentes qui n'ont pas encore transmis leur rapport à le faire dans les meilleurs délais.

17. En outre, le Groupe de travail souhaitera peut-être recommander à la Commission:

- i. d'inviter les pays, les réseaux régionaux et les organisations internationales compétentes qui ne l'ont pas encore fait à transmettre leurs rapports à la FAO avant le 31 octobre 2021 au plus tard;
- ii. de demander à la FAO d'élaborer un projet de deuxième rapport pour examen par le Groupe de travail à sa septième session;
- iii. de demander à la FAO d'intégrer dans le projet de deuxième rapport les observations formulées par le Groupe de travail à sa septième session, et de présenter un projet révisé à la Commission à sa dix-neuvième session ordinaire pour examen;
- iv. d'inviter les donateurs à contribuer à la mise au point définitive et à la publication du Deuxième rapport.